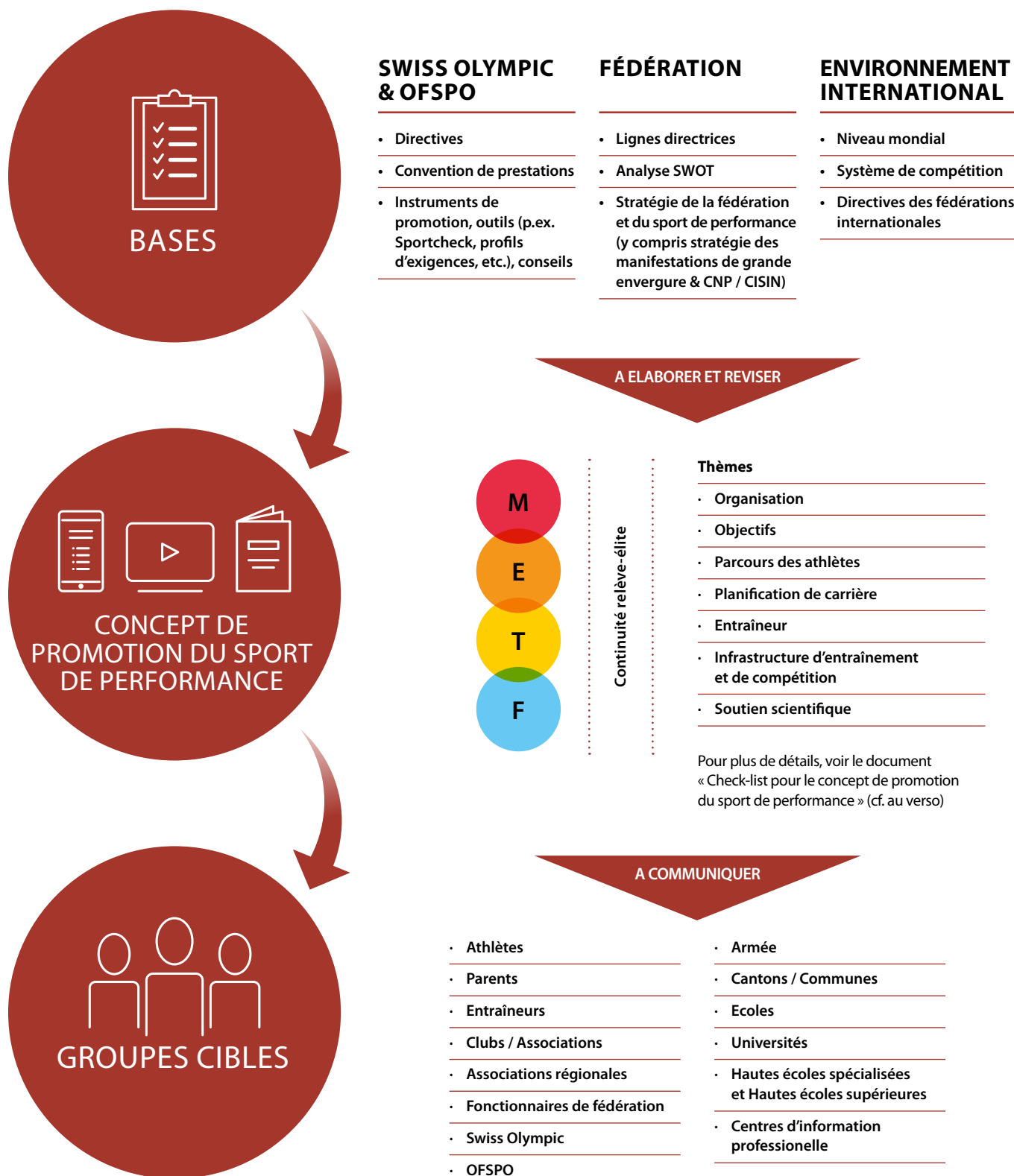


Notice

Concept de promotion du sport de performance

Pour chaque sport classé, Swiss Olympic exige un concept de promotion du sport de compétition élaboré idéalement selon le modèle FTEM, depuis le niveau relève jusqu'au niveau élite, et mis en œuvre sous la direction de la fédération membre. Ce concept doit tenir compte de l'évolution des performances au niveau international et être connu et accepté par les différentes parties prenantes. Le concept de promotion peut soit être rédigé dans un seul et même document, soit dans différents documents, textes et contenus Internet, vidéos ou autres moyens de communication élaborés et diffusés en fonction du groupe cible. Il est recommandé de contrôler et d'actualiser le concept de promotion tous les quatre à six ans.



Check-list relative au contenu du « Concept de promotion du sport de performance »

ORGANISATION

- Structure / organigramme (chef du sport de compétition, chef de la relève, chef de la formation, entraîneur national, responsables de la planification de carrière, de l'antidopage, de la médecine du sport, des sciences du sport, etc.)
 - Organismes responsables aux niveaux national, régional et local (critères des labels, répartition des rôles, responsabilités, etc.)
 - Organes (commissions de sélection, comités, etc.)
-

OBJECTIFS

- Objectifs de développement
 - Objectifs de performance aux JO / CM / CE / CMJ / CEJ, etc.
-

PARCOURS DE L'ATHLÈTE

(dans l'idéal selon le modèle FTEM)

- Document d'une page résumant le parcours de l'athlète
 - Phases de développement y c. clarification des rôles et phases de transition
 - Structure des cadres
 - Sélection des cadres (selon PISTE pour la relève)
 - Instruments de promotion
 - Plan d'entraînement cadre
 - Système de compétition
 - Participations internationales et directives de sélection
-

PLANIFICATION DE CARRIÈRE

- Description du processus et personnes de contact
 - Gestion proactive de l'environnement pour chaque phase du parcours de l'athlète (parents, école / formation, armée, etc.)
 - Gestion des transitions dans le parcours de l'athlète
 - Préparation de la carrière après le sport
-

ENTRAÎNEURS

- Conditions d'embauche et taux d'occupation
 - Niveau de formation / compétences spécialisées
 - Concept de formation
 - Planification de carrière
 - Programmes de promotion spéciaux (p. ex. « High Potential »)
-

INFRASTRUCTURE D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- Infrastructure et exploitation de celle-ci adaptées aux structures des cadres et intégration dans le parcours de l'athlète
 - Rapport de la fédération aux infrastructures
 - Concept pour les infrastructures (c.-à-d. besoins futurs en installations)
-

SOUTIEN SCIENTIFIQUE

- Encadrement par des médecins du sport tout au long du parcours de l'athlète
 - Intégration des sciences de l'entraînement dans le parcours des athlètes
 - Innovations en matière de sciences du sport
 - Gestion active des connaissances (au sein du sport considéré et du système sportif suisse)
-